

Le conseil de développement de l'Alsace du Nord en **action**

Le mot du président

Voici quatre ans que le conseil de développement de l'Alsace du Nord conduit de multiples réflexions et se projette dans des perspectives essentielles pour notre territoire.

Ce rapport d'activités met en évidence les sujets traités en 2023 et les principaux résultats de ces travaux. Il démontre l'importance du travail collectif effectué par les membres bénévoles, tous animés par la volonté d'apporter leur expertise, leur expérience et leur vision de citoyens localement engagés pour l'intérêt général. Nous espérons que nos réflexions contribuent à nourrir la décision politique, dans le but commun de mieux vivre ensemble dans notre beau territoire de l'Alsace du Nord.

Cependant, des marges de progrès dans notre action sont encore possibles, comme renforcer les liens avec les sphères décisionnelles du territoire, impliquer plus largement tous les membres ou encore partager nos réflexions avec le grand public. Il nous faut les mener car ces interactions essentielles nous permettent de comprendre nos forces, nos faiblesses et nos défis communs, de confronter nos idées et de les enrichir.

J'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du conseil de développement pour leur engagement, leur confiance et leur efficacité. Gageons que les futurs débats et réflexions qui nous attendent dans cette seconde moitié de mandat seront encore riches et fructueux !

Michel MUNZENHUTER,
président du conseil
de développement
de l'Alsace du Nord



Bonne lecture !



- > **1 110 km²**
- > **105** communes
(regroupées en 6 intercommunalités)
- > **192 000** habitants (Insee 2024)
- > **90 000** logements (Insee 2020)
- > **94 000** actifs (16% du Bas-Rhin, Insee 2020)
- > **74 000** emplois (15% du Bas-Rhin Adira 2023)
dont 17 000 dans l'industrie
- > **4,8%** taux de chômage (4^e trimestre 2023)

Composition, gouvernance et fonctionnement

Institué par la loi, le conseil de développement de l'Alsace du Nord est une instance de démocratie participative constituée de membres bénévoles issus de la société civile. Les travaux qu'il mène visent à enrichir les politiques publiques de l'Alsace du Nord dans une démarche prospective.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Instance décisionnelle

58 femmes et hommes volontaires et engagés bénévolement pour le mandat 2020-2026. Personnalités qualifiées issus des milieux économiques, sociaux, environnementaux et culturels d'Alsace du Nord, ne détenant aucun mandat politique en cours. L'assemblée se réunit une à deux fois par an en séance plénière qui est un temps fort de restitution des travaux.
(2 séances plénières en 2023)

LE BUREAU

Instance opérationnelle

Composé de 10 membres et dirigé par le président, le bureau impulse, organise, anime et dirige les travaux du conseil de développement. Le bureau se réunit en moyenne tous les deux mois.
(4 réunions du bureau en 2023)

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Instance de réflexion

Les travaux du conseil de développement s'organisent autour de 3 commissions thématiques : l'écologie au quotidien, la mobilité écoresponsable et la valorisation du territoire autour de ses richesses. Elles peuvent être ouvertes à des personnalités et experts extérieurs en fonction des besoins. Une 4^e commission formule des avis et contributions sur les stratégies et projets de territoire sur saisine des intercommunalités.
(12 réunions des commissions en 2023)

Bilan à mi-parcours / Séminaire de travail du 8 février 2023

L'arrivée à mi-parcours de la première mandature du conseil de développement a été l'occasion de poser un regard sur les actions conduites depuis la mise en place de l'instance citoyenne en janvier 2020 et de faire le point sur les sujets mobilisateurs pour l'Alsace du Nord parmi lesquels l'accompagnement des solutions de mobilités durables et inclusives, l'enjeu de la gestion intégrée de l'eau ou encore le renforcement de l'attractivité du territoire. Les participants ont été répartis en petits groupes afin de partager leurs idées pour imaginer la participation citoyenne à l'échelle de leur territoire sur ces sujets prioritaires.



l'actualité 2023

► Commission « Mobilité écoresponsable »

Le rabattement vers les gares

Un groupe de travail réunissant à la fois les membres du conseil de développement de la commission mobilité écoresponsable, ainsi que les membres élus de la commission mobilités d'Alsace du Nord, a travaillé sur l'enjeu du rabattement et la qualification des gares en Alsace du Nord.

Le territoire compte aujourd'hui 20 gares de typologies différentes. Les gares ne sont plus seulement un lieu où prendre le train, certaines jouent un

rôle de plateforme multimodale et, plus encore, ont vocation à devenir progressivement des pôles de services de proximité, véritable levier d'attractivité pour les territoires.

Le conseil de développement a participé au travail de classification des 20 gares d'Alsace du Nord et de leur bassin de rabattement. L'objectif, à terme, est de définir une nouvelle carte d'accessibilité. L'objectif, à terme, est de définir une nouvelle carte d'accessibilité et de fonctionnement des gares.



Mandat 2020-2026

Le covoiturage du quotidien

En Alsace du Nord, la voiture n'est pas toujours remplaçable par d'autres modes de transport. Le covoiturage est un levier complémentaire efficace pour réduire le coût des déplacements et leur impact environnemental. Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres ont mis en service, le 1^{er} septembre 2023, une plateforme territoriale de covoiturage via l'application BlaBlaCar Daily.

Le conseil de développement a été sollicité pour contribuer aux modalités de lancement et de déploiement de la plateforme territoriale.

Les infos sur www.alsacedunord.fr/covoiturage

Anne-Caroline BINDOU

Directrice Générale
de la Fondation protestante
Sonnenhof et membre
du conseil de développement
de l'Alsace du Nord



« Faciliter la mise en relation des personnes à l'échelle d'un territoire pour trouver un covoitureur représente une vraie opportunité pour nos salariés de réduire leurs frais de déplacements lorsqu'ils n'ont pas d'alternative en transport en commun. Les solutions de mobilité sont un facteur important d'attractivité pour les employeurs et pour le territoire en général. »

► Commission « Valorisation du territoire autour de ses richesses »



Une marque employeur territoriale pour recruter

Face aux difficultés de recrutement, la marque employeur territoriale « Bien en Alsace », initiée par l'ADIRA vise à attirer et fidéliser des talents et répondre aux multiples enjeux sociétaux qui bouleversent le monde de l'entreprise et le rapport au travail. Cette marque employeur développée à l'échelle Alsace sera progressivement déclinée dans les territoires.

L'Alsace du Nord fait partie des 4 premiers territoires pilotes pour le déploiement de la marque. Dans ce cadre, le conseil de développement a pour mission de révéler les potentiels du territoire pour le rendre attractif aux yeux des publics cibles.

► Commission « Ecologie au quotidien »

L'enjeu de l'eau

L'eau est une ressource essentielle à la vie, bien collectif sensible et encore fragilisé par le dérèglement climatique. La gestion de l'eau est ainsi un enjeu crucial qui concerne tous les acteurs privés et publics du territoire. Le conseil de développement a souhaité partager les regards et les questionnements sur les enjeux de l'eau à travers des interventions d'experts et des visites apprenantes. Ces réflexions ont contribué à mettre le sujet sur le devant de la scène et à l'organisation des rencontres annuelles du PETR de l'Alsace du Nord 2023 sur le thème de « L'eau, notre prochain défi en Alsace du Nord ».



Gestion des eaux usées

Visite de la STEP de Weyersheim /
Mercredi 5 avril 2023



Désimperméabilisation des sols en milieu scolaire

Visite du réaménagement durable
de la cour d'école de Marienthal /
Mercredi 5 mai 2023



Gestion du cycle de l'eau en milieu urbain

Visite de l'écoquartier Adelshoffen
à Schiltigheim / Mardi 27 juin 2023



LES AVIS ET CONTRIBUTIONS PORTANT SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Le conseil de développement a apporté sa contribution à l'élaboration du PLUi de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Le conseil de développement a été amené à se prononcer sur trois documents constitutifs du PLUi de la Communauté d'Agglomération de Haguenau : le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Une contribution a été transmise aux élus concernés, aux services de l'agglomération de Haguenau et mise en ligne sur internet. Le conseil de développement sera à nouveau saisi afin de recueillir son avis sur le projet de PLUi arrêté et notamment son volet réglementaire.

Toutes les contributions du conseil de développement sont mises en lignes sur www.alsacedunord.fr/instances-consultatives/codev-telechargements

PERSPECTIVES 2024

Dans la continuité des priorités que le conseil de développement s'est fixées le 8 février 2023, les travaux s'articuleront autour du déploiement de la marque employeur territoriale, des actions visant à faciliter l'accès à des solutions d'écomobilité en Alsace du Nord, de la sensibilisation aux enjeux environnementaux et de la contribution à la mise en œuvre du plan climat de l'Alsace du Nord. De manière continue et en fonction des saines, le conseil de développement sera également amené à s'exprimer sur les stratégies et projets de territoire.



La communication

Le site Internet :
l'espace dédié sur le site Internet
du PETR de l'Alsace du Nord

www.alsacedunord.fr

La Gazette :
la nouvelle lettre d'information
pour suivre l'actualité du conseil
de développement.
Si vous souhaitez recevoir la Gazette
par mail, il suffit d'en faire la demande
auprès du PETR, à l'adresse suivante :
contact@alsacedunord.fr

Contactez le conseil de développement de l'Alsace du Nord

PETR de l'Alsace du Nord
Conseil de développement
Maison du territoire,
84 route de Strasbourg,
67 500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40
contact@alsacedunord.fr

Démocratie participative